

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 décembre 2014

<b>Membres en exercice :</b> 34	Date de la convocation: 12/12/2014 <i>L'an deux mille quatorze et le dix huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
<b>Présents : 18</b>	<b>Présents :</b> Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Robert SOUQUE, Francis BARTHES
<b>Votants: 21</b>	
<b>Pour: 21</b>	
<b>Contre: 0</b>	<b>Représentés:</b> Antoine MARTINEZ par Francis BOUTES, Francine MARTY par Jean ARCAS, Luc SALLES par Marie-Aline EDO
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Excusés:</b> Michaël ANDERS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Lionel GAYSSOT, Gilbert LEPETITCORPS, Gérard MARCOUÏRE, Alain MOULY, Rémy PAILLES, Jean-Christophe PETIT, Robert TROPEANO, Bernard VIDAL, Yvan CASSILI
	<b>Absents:</b>

### Objet: Compte rendu des décisions du Président

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 13 Juin 2014, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président rend compte des dernières décisions prises pour l'année 2014 :

#### N°011/2014 : Organisation des Temps du Patrimoine 2014

Les quatre prestataires suivants sont intervenus pour l'organisation et l'animation d'un atelier de sensibilisation les 14, 15 et 16 Octobre à Saint-Gervais-sur-Mare, Olargues, Saint-Géniès-de-Varensal et Camplong : Sucre Salé (Colombières-sur-Orb), L'Ortensia (Saint-Gervais-sur-Mare), le Foyer rural de Plaisance (Saint-Geniès-de-Varensal) et le Café Joucla (Camplong). L'ensemble des animations proposées représente un coût de **873 €**.

#### N°012/2014 : Etude prospective en vue de la création d'un réseau d'acteurs de la médiation

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a publié le 31 Juillet 2014 un avis de marché de prestations intellectuelles pour mener une étude prospective faisant l'état des lieux de l'offre de médiation déclinée en fonction de trois publics, les professionnels et décideurs, les habitants et prescripteurs et le jeune public. Le compte rendu d'analyse des offres du 26 Septembre 2014 a désigné l'offre la mieux-disante après une commission d'ouverture des plis le 15 Septembre 2014. Ainsi, l'association LE PASSE MURAILLE a été retenue pour une mission de 3 mois. Pour la réalisation de cette mission, il sera versé la somme totale de **8975,00 € HT** correspondant à la mission commandée et précisément décrite et définie dans le cahier des charges de la consultation.

#### N°013/2014 : Décision modificative à la décision numéro 030/06 du 24 mars 2006 visé en préfecture le 03 avril 2006

Le Pays gère une régie destinée à encaisser la billetterie des spectacles culturels organisés par son orchestre amateur. Le montant maximal de l'encaisse en espèce que le régisseur est autorisé à conserver passe de **500 à 300 €** à compter du 3 Novembre 2014.

#### N°014/2014 : Régie technique de l'Orchestre du Pays

La Société Audio 7 ayant effectué la création technique du projet encours de l'Orchestre du Pays, elle assurera la prestation de location de matériel de sonorisation ainsi que la prestation de conduite technique du spectacle de l'Orchestre du Pays « Le Pays de Tédjedor » les 14 Novembre 2014 à Roujan et le 29 Novembre à La Livinière pour un montant de **9360 € TTC**.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 23/12/2014
034-253403554-20141218-2014_18_12_02-DE

**N°015/2014 : Orchestre du Pays : défraiement des partenaires**

L'Harmonie Bédaricienne et des Hauts Cantons prête à l'Orchestre du Pays les instruments et le matériel scénique conformément à la convention du 9 Septembre 2014. L'association théâtrale Utopie d'Olargues met à disposition les costumes, conformément au devis du 9 Septembre 2014. Ces prestations comprenant également le transport du matériel concernent les représentations du 14 Novembre à Roujan et du 29 Novembre à La Livinière et représentent un coût total de **1600 € TTC**.

.../...

**N°016/2014 : Orchestre du Pays : Encadrement des comédiens**

Le comédien Tom Torel interviendra lors de deux répétitions pour l'encadrement de la troupe UTOPIE et pour la prestation scénique du spectacle musical « Le Pays de Tédjedor », conformément au devis proposé pour un montant de **990 € TTC**.

**N°017/2014 : Temps du Patrimoine 2014 : Forum des ambassadeurs**

L'association « Braille et Culture » est missionnée pour un complément de formation (supports de formation) en lien avec les ateliers de sensibilisation d'une journée les 14 Octobre à Saint-Gervais-sur-Mare pour l'accueil de personnes en situation de handicap et le 15 Octobre à Olargues pour l'accueil de personnes déficientes visuelles. Conformément aux devis estimatifs proposés, il sera versé la somme de **603,40 € TTC** à l'association « Braille et Culture ».

**N°018/2014 : Communication- Traduction des itinéraires patrimoniaux**

La société PLEASANCE WOODS TRADUCTION effectuera la traduction en anglais de 25 feuillets sur la base d'un feuillet standard de 1500 signes ou 250 mots pour un montant de **756,00 € TTC**.

**N°019/2014 : Coordination de l'expertise scientifique en vue du label VPAH**

Madame Monique Bourin et Monsieur Patrick Béziat coordonneront le suivi de l'expertise scientifique du dossier de candidature au label Ville et Pays d'Art et d'Histoire pour un montant de **4000 € TTC** aux intervenants. Une lettre de mission précise la nature et les délais d'intervention de chaque prestataire.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte des décisions du Président.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 18 décembre 2014.

Le Président Mixte du Pays  
**Francis BOUTES**



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 23/12/2014 034 253403554-20141218-2014 18 12 02-DE